

2022/28/07/06

**COMMUNE  
DE  
GOURIN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 JUILLET 2022**

**Date de convocation :**  
**18/07/2022**

**Convocation affichée le :**  
**21/07/2022**

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 27**  
**Présents : 22**  
**Procuration (s) : 5**  
**Votants : 27**

Reçu en Préfecture de  
VANNES le 05/08/2022...  
Certifié exécutoire le 08/08/22  
Publié ou notifié le 08/08/22  
A GOURIN, le 08/08/2022  
Le Maire,  
Hervé LE FLOC'H



**MIS EN LIGNE LE**  
*Pas de site internet*

**L'an deux mille vingt-deux** à vingt heures trente minutes, le vingt-huit juillet, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOJJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s)(es) excusé (s)(es) : BOURLÈS Christophe, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE GRAND Mickaël, PICARDA Styren.

Procuration(s) : BOURLÈS Christophe à HENRY Catherine, POUPON Marie-Laure à JANNY Patrick, PERON Alan à LE GRAND Hicham, LE GRAND Mickaël à COUGARD Christelle, PICARDA Styren à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

**6- CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ENTRE LA CAISSE  
D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU MORBIHAN, L'ASSOCIATION LES P'TITS  
LOUPS ET LA COMMUNE DE GOURIN POUR L'ANNEE JUSQU'AU 6 JUILLET  
2022**

Monsieur le Maire sollicite de l'Assemblée l'autorisation de signer la convention reçue le 20 juin 2022.

VU la convention jointe en annexe,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

AUTORISE le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement entre la Caisse d'allocations familiales du Morbihan, l'association Les P'tits Loups et la commune de Gourin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 6 juillet 2022.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 28 juillet 2022

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.